

L'INSTITUT SÉCULIER DES FIELES SIERVAS DE JESUS

LUCIA ALVEAR R. directrice générale

Inspiration

Cet Institut Séculier de droit pontifical, le seul qui ait été fondé en Colombie, est né grâce à l'initiative de mademoiselle Mercedes Ricaurte, dirigeante d'Action Catholique, et du P. André Basset, prêtre eudiste français établi en Colombie.

En 1933, aux débuts de l'Action Catholique en Colombie, les dirigeantes se sont rendu compte qu'il fallait prendre un engagement plus profond, si l'on voulait soutenir les groupes qui naissaient dans les différentes villes du pays. L'esprit qui régnait alors était celui d'une profonde union familiale, ce qui rendait difficile le travail de la femme en dehors du foyer.

Mercedes Ricaurte avait eu l'occasion de visiter l'Europe et de prendre part à des rencontres d'Action Catholique. Elle avait aussi connu certains groupements de personnes consacrées à Dieu dans le monde, et elle comprit que c'était là une des meilleures manières d'assurer à l'Action Catholique colombienne stabilité et appui. Ayant fait part de ses inquiétudes à un certain nombre de ses compagnes, elle fut encouragée par elles.

Naissance

L'idée mûrit donc, dans l'enthousiasme, parmi des jeunes filles de plusieurs villes colombiennes; finalement, elles décidèrent de s'unir. Dès la fin de 1939, elles purent compter sur l'aide du P. André Basset, c.j.m., qui fournit au groupe les bases de sa spiritualité. Il rédigea lui-même les premières règles de la société naissante, laquelle devait, dans la suite, recevoir l'approbation de la hiérarchie et être reconnue comme « l'Institut Séculier des Fieles Siervas de Jesus » (Fidèles Servantes de Jésus).

Le Père Basset (qui aura 90 ans en avril de cette année 1982) consacra dès lors toute sa vie, avec un zèle admirable, à la formation spirituelle des Fieles Siervas de Jesus. Durant plusieurs années, il a prêché leurs retraites spirituelles, voyageant dans toutes les localités du pays. Il composa le Manuel A ti alma generosa (À toi, âme généreuse), aujourd'hui Mi encuentro con Cristo (Ma rencontre avec le Christ), qui contient les Probaciones, exercice d'ascèse qui fait porter, durant une période déterminée, tout l'effort de l'associée sur la pratique d'une vertu ou sur une dévotion particulière, la formant ainsi à la spiritualité propre de l'Institut.

Fondements

Dès le début, on établit bien clairement les bases de cette vocation séculière:

--une authentique consécration à Dieu dans la pratique des conseils évangéliques de pauvreté, obéissance et chasteté. C'est un don de soi complètement inspiré par l'amour. Pas question d'un don temporaire ou improvisé;

--la ligne spirituelle: celle de l'École de saint Jean Eudes: l'incorporation au Christ,

« ÊTRE JÉSUS »; rechercher l'imitation de Jésus pour le reproduire et atteindre une complète identification de pensées, sentiments et intentions avec lui;

--un don de soi dans l'apostolat, dans le monde et à partir du monde: fondement essentiel de la sécularité, parole inconnue aux premières heures, mais dont on percevait, comme par intuition, tout le sens. Il n'a jamais été question que d'être des laïques et de demeurer dans le monde, qui avait tellement besoin d'une action de ce genre. Jamais, on n'a pensé à une autre manière de vivre, et on acceptait d'avance toutes les responsabilités et les risques de cette vie inconnue jusque-là.

Cet engagement dans le siècle a débouché sur des responsabilités dans l'Action Catholique ou dans de nombreuses oeuvres paroissiales ou diocésaines. Sans cet engagement dans le monde, notre travail d'évangélisation aurait sans doute pris d'autres orientations, et notre Institut serait différent de ce qu'il est aujourd'hui: UNE PRÉSENCE DU CHRIST DANS LE MONDE, RÉALISÉE PAR CHACUNE DES FIELES SIERVAS DE JESUS.

L'institut n'a pas, comme tel, d'oeuvres propres spécifiques: mais ceci ne l'empêche pas d'ouvrir des maisons pour la formation de ses membres, et d'y établir une activité apostolique sous la responsabilité de quelques Fieles Siervas.

Quarante ans après

La date officielle de la formation de l'Institut est le 25 mars 1941, jour de l'Annonciation. Quelques années plus tard, en 1947, le Pape Pie XII publiait la Constitution Apostolique *Provida Mater Ecclesia*, statut général et point de départ des Institus séculiers: elle semblait faite sur mesure pour les Fieles Siervas!

Aujourd'hui, après quarante ans d'existence, l'Institut compte à peu près sept cent soixante-dix membres, de deux ordres: les Consacrées, femmes célibataires qui font profession des conseils évangéliques, membres au sens strict; et les Coopératrices, femmes mariées qui vivent l'esprit des conseils évangéliques, et sont membres de l'Institut au sens large. Par le moyen de ses Coopératrices, l'Institut a pu pénétrer, de manière plus efficace, dans les familles et les milieux sociaux et apostoliques dans lesquels celles-ci sont situées.

L'Institut est répandu en sept pays: Brésil, Équateur, États-unis, Chili, Colombie, Italie et Suisse. Depuis 1968, il est de droit pontifical, et ses Constitutions ont été approuvées par Rome le 8 décembre 1976.

L'Institut est régi par une assemblée générale qui a lieu tous les cinq ans. Il compte un conseil général, trois conseils régionaux, quatorze conseils locaux. La fondatrice, mademoiselle Mercedes Ricaurte, a été directrice générale jusqu'en avril 1979. Elle a alors été remplacée par la signataire de ces lignes.

Dans la Grande Famille

Par décision du supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie et du conseil général, on nous a communiqué, en 1960, l'admission des Fieles Siervas de Jesus dans la grande famille de saint Jean Eudes, considérant qu'en raison de cette union spirituelle, il existe entre les deux Sociétés une étroite union de prières et de mérites.

Les Fieles Siervas de Jesus se sentent vraiment appuyées et enrichies par la doctrine de saint Jean Eudes.

Calle 77, n. 10-43 Bogota - Colombie